

L'ART DE PERPÉTUER LES TRADITIONS

La FRÉMAA (Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace) a mis en place un dispositif de transmission des savoir-faire rares et d'excellence. Ses principaux objectifs : permettre la formation d'une main d'œuvre qualifiée et contribuer à la sauvegarde, à la transmission et au développement des métiers d'art, ainsi qu'à la création d'emplois dans ce secteur.

Cette action, mise en place avec le soutien du Fonds Social Européen, permet d'éviter la disparition de savoir-faire artistiques et artisanaux ancestraux et contribue à faire naître de nouvelles vocations auprès d'une population jeune, en recherche d'emploi.



FRÉMAA

TRANSMETTRE DES SAVOIR-FAIRE RARES ET D'EXCELLENCE

DESRIPTIF

Un mode de fonctionnement multipartite

La transmission des savoir-faire aux stagiaires, organisée en sessions de formation d'un an renouvelable, est assurée par un enseignement direct, délivré à temps plein et dans son propre atelier, par un artisan d'art reconnu par la FRÉMAA. Elle s'inscrit dans le cadre de conventions établies entre chacun des acteurs et définissant les modalités de la formation. Parallèlement, les stagiaires bénéficient d'un enseignement complémentaire, dispensé dans le cadre de partenariats avec l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg et l'École de Management de Strasbourg.

Une approche intégrée

Les stagiaires, principalement recrutés parmi les demandeurs d'emploi, reçoivent en amont un plan de formation individualisé. Ce document permet d'évaluer l'état des connaissances théoriques et pratiques, de pointer les besoins et de suivre la progression. Tout au long de l'année, les stagiaires travaillent pour devenir autonomes, aussi bien dans la pratique de leur futur métier qu'en matière de gestion de leur activité. À ce titre, les différents modules d'enseignement (Histoire de l'art et des objets, communication, dessin, scénographie, marketing et stratégie d'entreprise, aspects juridiques et financiers...) ont été pensés pour apporter un bagage théorique complet et complémentaire, en regard de la formation pratique, elle-même ponctuée d'exercices de



mise en situation professionnelle (réalisation d'un catalogue présentant la session du dispositif auquel participe le stagiaire, préparation et montage d'une exposition de fin d'année...). Un comité de pilotage, rassemblant les partenaires du projet, se réunit régulièrement, tandis que des bilans intermédiaires et un bilan final permettent d'évaluer l'avancée de la formation.

Des savoir-faire sauvegardés

Depuis 2006, les différentes sessions ont permis la transmission des métiers suivants : émailleur sur lave, taille-doucier, ébéniste, modiste-tisserand, restaurateur d'œuvres d'art, carrossier-tôlier restaurateur, éventailiste, facteur d'instruments à vent, fresquiste, relieur d'art, forgeron d'art, métallier d'art, bottier, verrier-vitrailiste, forgeron-coutelier d'art, doreur sur bois, poëlier-céramiste, artisan campanaire, costumier, couturier, laqueur, sculpteur sur pierre, sérigraphe, maroquinier d'art...



Marianne PETIARD,

chargée de projet, en charge du dispositif de transmission de savoir-faire rares et d'excellence

« Nous luttons contre la disparition de métiers qui font partie du patrimoine immatériel français. Notre objectif est de promouvoir ces métiers, mais les débouchés sont minces, tandis que la demande est très forte du côté des personnes souhaitant se former.

Beaucoup de candidats souhaitent engager une démarche de reconversion : on ressent un besoin d'épanouissement, une envie de donner du sens à son travail, de réaliser un rêve... Il y a autant de jeunes en début de carrière que de personnes plus âgées, souhaitant se reconvertir. Souvent, notre dispositif permet de se former auprès d'un professionnel avant le lancement d'une activité propre. Nous veillons cependant à ne pas former trop de gens dans des domaines similaires, car il s'agit de marchés de niche.

Les professionnels doivent faire preuve d'une grande qualité technique, d'une curiosité à l'égard de leur savoir-faire ; quant à leur production, elle doit démontrer une recherche point de vue des formes, des matériaux, contribuant ainsi à préserver un patrimoine de gestes et de savoir-faire.

Notre taux de réussite est particulièrement élevé : depuis 2007, 5 sessions de formation se sont déroulées, avec 37 stagiaires formés.

Parmi eux, 60 % ont créé une entreprise, 22% sont salariés dans leur secteur de prédilection et 13% ont repris l'entreprise de leur formateur ou se sont associés avec lui.

Les stagiaires gardent contact avec les tuteurs, et également avec la FREEMA, qui les suit à l'issue de leur formation. Nous invitons certains d'entre eux sur nos expositions pour leur donner un "coup de pouce", les aider à vendre leur production... »

Gabriel GOERGER,

forgeron d'art

« Notre métier est méconnu : amener les gens à le découvrir et à nous passer commande représente un long parcours de communication, de démonstration... Il faut faire comprendre le travail, valoriser la démarche. Nos clients sont des particuliers, des musées... Beaucoup de travaux de création sont en relation avec l'immobilier et l'architecture. Il faut savoir être polyvalent, gérer une entreprise.

Le nerf de la guerre de ce métier, c'est la volonté de poursuivre des recherches pour faire avancer la création : il faut travailler avec passion. Emmanuel, mon stagiaire, a passé un an chez moi. Je l'avais rencontré à l'âge

Coût total : 226 404 €

Aide FSE : 78 104 €

Programme concerné : Programme Compétitivité et Emploi 2007-2013

Mesure : 131 « Accompagnement des créateurs / repreneurs d'entreprises »

Contact : Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace

12, rue des métiers

68000 COLMAR

Site : www.freema.com

de 16 ans ; il voulait déjà devenir forgeron. Je lui ai enseigné les bases du métier, puis je l'ai incité à faire un CAP de métallier. Il est revenu vers moi 5 ans plus tard.

Mon objectif a été de lui donner le meilleur de moi-même pour qu'il puisse être indépendant.

Emmanuel projette aujourd'hui de se mettre à son compte en tant que jeune forgeron d'art, en collocation avec un métallier. Il est très déterminé. »



Contacts :

• Région Alsace

1 place Adrien Zeller, BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 15 66 51 • Fax : 03 88 15 68 49

• Préfecture de la Région Alsace

5 place de la République, 67073 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 21 67 68 • Fax : 03 88 21 61 55

En savoir plus sur les programmes européens en Alsace :

www.fonds-europeens-alsace.eu